

FILIERE TECHNIQUE



Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens Professionnels(*) et le Centre de Gestion des Landes, organisent, pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2023

LES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'AGENT DE MAITRISE (CATEGORIE C)

CONDITIONS D'ACCES

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau 3 (anciennement niveau V).

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ; les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de trois années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C ou dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

REPARTITION DES SPECIALITES

SPECIALITE	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DE L'EPREUVE ECRITE
	Externe	Interne		
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	21	31	CDG des Landes Maison des Communes - 175 pl de la caserne Bosquet - BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 30 - www.cdg40.fr	Morcenx-la-Nouvelle et à Mont de Marsan ou ses environs
Espaces naturels, espaces verts	10	14	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	Bordeaux ou sa proche banlieue et dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Vienne

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE
Mardi 6 septembre 2022	Mercredi 12 octobre 2022	Jeudi 20 octobre 2022	Jeudi 26 janvier 2023

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 8 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent, depuis le 1^{er} janvier 2021 l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde.

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion organisateur de la spécialité
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription génèrera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion organisateur de la spécialité.